

Environ 4 000 étangs sont recensés en Gâtine et il s'en crée plusieurs dizaines chaque année

LA CRÉATION DE NOUVEAUX ETANGS

Le Code de l'Environnement précise la nature des installations, Ouvrages, Travaux et Activités (IOTA) qui sont susceptibles d'avoir un effet sur les milieux aquatiques et le débit des eaux. Il ne suffit pas de se référer à la superficie en eau de l'étang, il faut également prendre en compte également son environnement (zone humide, zone inondable, présence d'un cours d'eau...) ainsi que diverses caractéristiques telles que la hauteur de la digue de l'étang et l'origine de son alimentation en eau.

La création de nouveaux étangs doit être compatible avec les préconisations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin Loire – Bretagne, avec les dispositions du Code de l'Urbanisme et du Code Minier.

Pour les étangs de plus de 1.000 m², des équipements spéciaux doivent être mis en place (vidange, pêcherie, trop-plein, déversoir de crues...).

De plus, dans certaines situations (bassins versants concernés par l'eau potable ou en déséquilibre du fait de la présence d'un très grand nombre de plans d'eau...), des prescriptions spécifiques pour une meilleure protection de la ressource en eau, voire des oppositions aux demandes de création de plans d'eau, peuvent être formulées par le service de police de l'eau.

**ATTENTION
VIDANGE !**

Les opérations de vidange des plans d'eau (étangs dont la superficie est supérieure à 1000 m²) sont soumises à autorisation préfectorale par le Code de l'Environnement.

Pour tout renseignement : Service de Police de l'Eau et de la Pêche
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
68, rue Alsace Lorraine - BP 8722 - 79027 NIORT cedex 9
Tél. 05 49 08 57 00
spep.ddaf79@agriculture.gouv.fr

LA MISE
EN
DÉRIVATION

...Vous souhaitez devenir propriétaire

Dès la création de l'étang, il faut, dans la mesure du possible, isoler le plan d'eau du réseau hydrographique.

Avantages pour l'étang

- Meilleur réchauffement (meilleure production)
- Meilleure gestion hydraulique
- Moins d'apports de nutriments (N, P)
- Moins d'apports de toxiques (pesticides, herbicides, métaux, ...)
- Moins de matières en suspension
- Limitation des risques venant de l'amont (pollutions, pathologies, ...)
- Moins de contraintes réglementaires

Avantages pour la rivière

- Pas de réchauffement de l'eau
- Pas d'altérations chimiques (ammoniacale...) ou organiques (plancton...)
- Maintien du pouvoir autoépurateur de la portion dérivée
- Moins de fuite de faune ou flore indésirable
- Pas d'obstacle à la migration.

Plaquette réalisée par le CPIE de Gâtine Poitevine et autres partenaires techniques :



Pour tout renseignement, veuillez contacter :

CPIE de Gâtine Poitevine
Le Bourg - 79340 COUTIÈRES

Tél. : 05 49 69 01 44 / Fax : 05 49 69 12 52

Mail : cpie.deux.sevres.etudes@cegetel.net

Les Etangs en Gâtine

Impacts et Préconisations de Gestion



Vous êtes propriétaire... quelques préconisations pour gérer l'existant

- Définition -

Les étangs, marais, mares,... remplissent diverses fonctions biologiques et constituent des milieux privilégiés de vie pour de nombreuses espèces. Malgré tout, dans certains cas la multiplication des étangs peut avoir des conséquences néfastes sur les milieux aquatiques. Il convient donc d'adopter de bonnes pratiques garantissant une gestion durable et raisonnée de ces milieux, dans l'objectif d'atteinte d'un bon état écologique des eaux d'ici 2015, fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE).

- Qu'est-ce qu'un étang ? -

- Etendue d'eau douce stagnante
- Origine naturelle ou artificielle
- Surface en eau permanente ou temporaire
- Distinction des étangs selon la nature de l'alimentation (en barrage, en dérivation, sur source ou alimentés par les eaux de ruissellement).

Mise en assec

Pour les étangs de production piscicole, la mise en assec est utile pour améliorer la productivité de l'étang.

Pêcherie

La mise en place d'une pêcherie fonctionnelle permet de limiter les départs de poissons et autres espèces animales indésirables.

Lit filtrant

Un lit filtrant permanent (composé de graviers ou pierres inférieurs à 10 cm) permet de limiter le départ de poissons indésirables dans les cours d'eau et de retenir les matières en suspension à l'origine du colmatage des fonds.

Ripisylve

Végétaliser les abords de l'étang permet d'accroître la couverture aérienne, d'augmenter ainsi les zones d'ombre et limite :

- Le développement excessif de végétaux (phénomène d'eutrophisation)
- Le développement des plantes indésirables (ex : jussie) ou pouvant devenir envahissantes
- Les pertes en eau par évaporation.

La présence de végétaux en bordure d'étang joue également un rôle de tenue des berges (système racinaire) et d'effet brise-vent, évitant ainsi l'érosion provoquée par les remous.

Le phénomène d'eutrophisation

Il correspond à une prolifération végétale excessive suite au relargage d'éléments nutritifs et au réchauffement de l'eau. Suit, une décomposition qui engendre une diminution notable de la teneur en oxygène et une altération de la diversité animale et végétale et des usages.



Colmatage



Lit filtrant



Ragondin



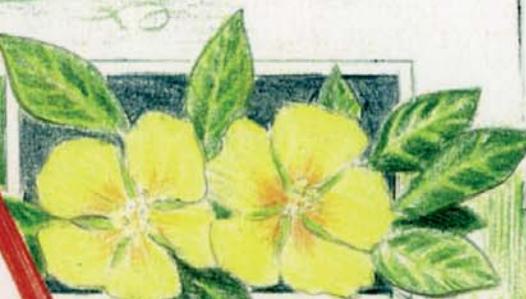
Ecrevisse de Louisiane



Si vous constatez la présence d'espèces nouvelles sur votre étang, vous pouvez contacter le CPIE de Gâtine Poitevine qui vous indiquera la structure référente à contacter en fonction de votre situation.



Tortue de Floride



Jussie



Bonde basculante



Eutrophisation cyanophycées